



C o m m u n i q u é d e p r e s s e

Montpellier, le 22 avril 2011

Contrôles sécurité routière

Une opération de contrôle d'alcoolémie a été effectuée à Montpellier dans la nuit de 4h à 6h30 vendredi matin, associant les services de la police municipale et de la police nationale.

Le bilan pour la sécurité routière n'est pas bon : 16 dépistages positifs à l'alcool (dont 14 de niveau délictuel), 6 gardes à vue, 1 refus d'obtempérer qui a donné lieu à une interception dangereuse par les motards de la police nationale.

Les nouvelles dispositions de la LOPPSI 2, autorisant par arrêté préfectoral l'immobilisation et la mise en fourrière immédiate pour certaines infractions, ont été mises en œuvre par le directeur de cabinet du préfet, présent sur le contrôle.

Des contrôles seront organisés chaque jour et chaque nuit du week-end de Pâques, pour réprimer à la fois les conduites sous l'empire de l'alcool et la vitesse excessive.

Depuis le début de l'année sur les routes du département, 17 personnes ont perdu la vie. Il y a eu aussi 341 accidents, soit plus de 3 accidents par jour.

Contact presse : 04 67 61 61 25
communication@herault.pref.gouv.fr